

Parc naturel régional de Corse



Le Parc naturel régional de Corse, territoire classé pour la première fois en 1972 et à nouveau classé pour 10 ans en juin 1999, recouvre aujourd'hui près de 40% de la superficie de l'île avec une superficie de 350 510 hectares pour environ 26700 habitants. Il associe la collectivité territoriale de Corse, les Conseils généraux de Corse du Sud et de Haute Corse, les 4 Communautés de Communes et les 143 communes de son territoire.

Le Parc, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, fait l'objet d'un projet concerté de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine mené par tous les partenaires.

Le projet pour le territoire a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement.

La revitalisation de l'espace rural

Un axe primordial de ses activités vise à assurer pour l'intérieur, actuellement en difficulté, un développement nouveau en lui redonnant toute sa place comme territoire de vie sociale et économique au sein de l'île.

La présence de ses équipes sur le territoire, éco-développeurs locaux et techniciens, a permis et permet d'engager et d'accompagner diverses actions ou réalisations : efforts en direction de l'élevage de montagne par la restauration de bergeries, opérations programmées d'amélioration de l'habitat, restauration et valorisation du patrimoine bâti, recueil des savoirs et savoir-faire populaires, archéologie, artisanat mais aussi prévention des incendies.

Une des actions les plus visibles au profit des villages de l'intérieur est le développement des activités de randonnée : près de 1500 km de sentiers balisés, plus de 1400 lits ont été réalisés en gîtes d'étapes ou en refuge sur le parcours des sentiers entre mer et montagne "Mare e Monti", d'une mer à l'autre "Mare a Mare", d'altitude "le GR20" ou des sentiers de pays.

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel

Une des missions essentielles du Parc est d'assurer cette préservation et cette valorisation, de façon intégrée, pour garantir au territoire sa biodiversité et sa qualité, gages d'un développement durable.

Un grand nombre d'espèces ou de formations végétales rares sont présentes sur le territoire, dont une forte proportion d'endémiques. Certaines de ces formations particulièrement fragiles, comme les "pozzine", font l'objet d'une attention particulière.

La faune, également riche, comprend plusieurs espèces menacées ou en danger de disparition (le mouflon, le balbuzard pêcheur, le gypaète barbu...). Le Parc s'emploie activement à assurer leur protection : il anime un projet de réintroduction d'une espèce disparue le cerf de Corse et a mené à terme le projet européen « Life Gypaete » et gère un « Life Nature Mouflon ».

Le Parc participe aussi à la protection de sites sensibles (les lacs d'altitude), à la sauvegarde de l'architecture traditionnelle (bergeries, moulins, maisons anciennes...), à la mise en valeur d'édifices et du petit patrimoine bâti, à la préservation des fresques des chapelles romanes et des vestiges archéologiques (Pianu di Livia).

Information et sensibilisation

Depuis 1972, le Parc appuie son action de sensibilisation sur ses animateurs et sur les infrastructures qu'il a mises en place : A Casa di a Natura à Vizzavona, A Casa Marina à Galeria, centres permanents d'initiation à l'environnement destinés à tout groupe constitué, ils offrent des séjours nature à caractère pédagogique.

Deux autres sites complètent l'accueil : le "Village des Tortues" à Moltifau destiné au repeuplement et à la réintroduction de la tortue d'Hermann en milieu naturel et la Maison d'Information du Paesolu d'Aitone à Evisa où des expositions sur la faune et la flore sont proposées.

Tout au long de ses 30 années d'existence, le Parc a développé sa politique d'éducation à l'environnement selon deux axes : l'animation en milieu scolaire et l'information des visiteurs. Il a ouvert des Maisons d'Information à Aiacciu, Calinzana, Corti et travaille en liaison avec les syndicats d'initiative.

La présence du Parc lors de manifestations, de foires rurales, de salons, la réalisation d'expositions, de documents pédagogiques, la diffusion de plaquettes et d'ouvrages contribuent à sensibiliser le public.

L'équipe du Parc dispense également des formations sur le thème de l'environnement et du développement durable à des enseignants, des bénévoles d'associations et des socioprofessionnels.

Repères :

Créé le : 12/05/1972

Nombre de communes : 145

Superficie : 350 500 hectares

Nombre d'habitants : 26 700

Voir aussi :

[Site internet du Parc](#) ^[1]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/parcs-naturels-regionaux/parc-naturel-regional-de-corse>

Liens

[1] <http://www.pnr.corsica/>